

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

MARDI 5 FEVRIER 1980 — No 23 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

« NI A PLOGOFF, NI AILLEURS ! »

Plus de 20 000 personnes ont manifesté dimanche contre le projet de centrale et l'intervention policière



Jeudi dernier, 3 000 personnes avaient déjà manifesté. On les voit ici face aux gendarmes mobiles (Photo OdP).

Ferme et déterminée, la foule, évaluée à plus de 20 000 manifestants par les organisateurs et la presse locale, se presse et s'écrase entre la mairie de Plogoff et la bergerie, sur la lande, à plus de deux kilomètres de là. Beaucoup d'habitants de Plogoff et du cap Sizun, bien sûr, mais on est venu de tout le Finistère et de toute la Bretagne.

Dans son intervention à la mairie, le maire de Plogoff raconte à nouveau les événements depuis mercredi soir : début des barricades puis l'occupation policière que le cap a vécue depuis. « Nous avons reçu de l'extérieur un appui moral énorme » affirme-t-il, et Annie Carval, présidente du Comité de défense, donnait l'interminable liste de lettres et télégrammes de soutien (certains venaient même des paysans du Larzac et de Corse). Puis, le représentant du Comité de défense de Clédén-Cap Sizun affirmait : « Quand la France est en danger, on nous demande des sacrifices et quand nous voulons défendre notre dignité, on nous envoie d'immenses forces de police. Nous, qui avons formé les premiers escadrons des Forces françaises libres, voilà comment on nous traite. On prend les hommes pour des objets. Cela laissera des traces indélébiles dans la mémoire des Capistes. »

C'est sous la tempête que les manifestants sont ensuite allés installer le berger et les premiers moutons dans la bergerie construite illégalement sur le site prévu pour la centrale. Slogans, chants en breton et en français. Le représentant du Groupement foncier agricole appelait à la constitution de comités de soutien : « Tous, vous devez vous sentir impliqués ». Plogoff n'est pas vaincu, le soutien se développe dans des proportions encore jamais vues.

Correspondant

**Il s'appelait
Abdelkader,
il avait seize ans**

Il a été abattu par un flic,
d'une balle dans la tête

Voir page 7

**Succès du meeting
de protestation
contre l'agression
de l'URSS
en Afghanistan**

Voir page 6

**Pourquoi Plogoff
est contre
la centrale**

Dans notre édition de demain, une
interview de Jean-Marie Kerloch,
maire de Plogoff

**En avril dernier, des conseillers
soviétiques ont dirigé l'assassinat
de 1170 villageois**

AFGHANISTAN : LE MASSACRE DE KERALA

Page 3 : la dépêche de l'AFP faisant état des faits
Editorial : Kérala, l'Oradour afghan

Les ouvrières en grève de Manubec (Pau)



Manubec est une usine où on fabrique des casquettes à un rythme — n'ayons pas peur des mots — infernal et pour des salaires ridicules. A l'intérieur 142 employés, dont 60 piqueuses surexploitées. A l'intérieur aussi, un patron paternaliste, cynique, pas très ami des syndicats, un patron qui aime bien répéter «les conseillers ne sont pas

les payeurs». Son nom Albert Michelland. Sa femme, propriétaire des locaux de l'usine, candidate de droite aux dernières élections municipales, largement battue par le candidat socialiste.

Oui, Monsieur Michelland mène une vie paisible, toute «dévouée» à son usine et à ses ouvriers. Et voilà que de-

puis le 7 décembre, 40 piqueuses, 2 coupeurs, et 3 maintenanceurs, rompant une longue tradition, se mettent en grève 3 heures par jours pour de meilleurs salaires et contre la répression des chéfaillons.

«C'est la première grève et on va la gagner !»

De notre correspondant de Pau

«Depuis toujours», nous dit une gréviste CGT, «le patron a répondu par la négative à toutes nos revendications. Pour les 35 h, la 5^e semaine, il nous répondait «pourquoi pas des sourires».

A Manubec le rendement exigé était déjà très dur : 60 casquettes par jour et par piqueuse, plus lettre d'avertissement à celle qui n'y arrivait pas. Ces conditions de travail ont empiré avec l'arrivée de 80 nouvelles machines, que le patron a voulu «tout naturellement» rentabiliser, en exigeant un rendement supérieur de 10 à 25 % selon les modèles de casquettes. Cela faisait tomber automatiquement tout boni possible. Une piqueuse qui travaillait 8 h en juillet et qui gagnait 2 350 F dont 200 F de boni, en décembre pour le même travail et dans le même temps, cette piqueuse ne gagne plus que 2 150 F. Par contre les lettres d'avertissement étaient en hausse. C'est ce ras-le-bol général qui a fait éclater la grève le 7 décembre, d'ailleurs très curieusement.

«On était constamment

appelé au bureau, pour nous entendre dire que nous ne faisons pas le rendement. Nous, on se disait, ça ne peut plus continuer comme ça. Il faut qu'on s'arrête. Ce matin une fille se fait appeler au bureau. Alors on a dit : on sort. Nous nous trouvons une soixantaine à arrêter le boulot. Ce qui est marrant, c'est que la fille n'était pas montée au bureau pour le rendement, mais pour être arriver quelques fois en retard. C'était un vendredi. Le lundi d'après, nous étions 45 à continuer la grève. Le patron croyait qu'après les congés de Noël tout serait fini. Il se trompait. Aujourd'hui, on débraye 3 h par jour».

- Leurs revendications :
- retour aux anciens rendements ;
 - prime incorporée dans les salaires (environ 200 F) ;
 - 13^e mois ;
 - prime de transport ;
 - réintégration des 5 stagiaires (le patron avait promis au C.E. de les gardées, mais le 16 janvier, elles ont été licenciées) ;
 - un peu plus de respect

pour le personnel de la part de l'encadrement (un contre-maître a traité les grévistes de «connasses et de couilles»). A cette revendication, le patron a répondu ce qui suit : «Nous n'avons pas constaté un manque de respect de la part de la maîtrise, qui par contre, doit accepter des paroles peu agréables de la part de quelques membres du personnel, et qui nous l'espérons d'ailleurs, dépassent très certainement leurs pensées» ;

- suppression de toutes les lettres d'avertissement et des sanctions individuelles.

A cela le patron avait répondu affirmativement jusqu'au 15 février, jour du bilan, mais, ça a recommencé à partir du 17 janvier ;

«si le patron nous envoie des lettres d'avertissement», nous dirent les grévistes, «on les renvoie toutes ensemble dans une enveloppe».

Les grévistes ont commencé à populariser leur lutte surtout à partir de janvier en distribuant des tracts, en faisant des collectes aux matches de football et rugby, au spectacle de Zouc, avec des auto-collants, etc. Leur lutte est de plus en plus connue et soutenue par les travailleurs. Des délégations de boîtes de textile leur ont rendu visite vendredi dernier, et cette semaine des délégations de l'EDF, Turboméca, Péchiney, Lacq... Le soutien de janvier sera pour le moins de 2 millions d'anciens francs environ.

«ce mois-ci on va toucher entre 800 F et 1 000 F de moins. Avec le soutien obtenu, on compte avoir 450 F par gréviste. Mais on tiendra compte des besoins de chacune. Il y en a qui

vivent seules, et qui en ont plus besoin. La plupart sont mariées».

JUSQU'AU BOUT

Quand on discute avec elles, on ressent très bien leur détermination à aller jusqu'au bout :

— Ah, on va gagner c'est sûr !

— Et à la maison comment ça se passe ?

— Eh, c'est nous qui travaillons... Mais ça se passe bien.

Elles discutent de faire des soirées de soutien et des affiches. Il fait froid, mais elles sont contentes parce que décidées. Elles parlent des chéfaillons et du patron qui leur sifflent de temps en temps l'Internationale.

— Depuis 1970, le patron nous dit que ça ne marche pas. Que l'usine ne fait pas de bénéfices. Lui-même se contente de sa retraite. Et que s'il vient travailler encore, c'est pour l'amour de son usine. Il doit l'aimer son usine pour venir travailler gratis et à perte !

— «Tous les bilans, nous dit une autre gréviste, «c'est du bidon. Mais comme c'est une S.A.R.L. on ne peut pas contrôler».

Le directeur, qui vient de Saint-Malo, et dont la boîte où il était à fait faillite, leur a dit : «Que si le 15 février le bilan est négatif, il plie bagages et fait construire une autre usine à Jurançon ou Billère, et prendra seulement 50 ouvrières qu'il choisira lui-même et qui seront encore moins payées qu'avant».

— Et s'il ferme ?

— Eh beh, au chômage.

Cette réponse, plus que fataliste, nous a paru tout au

Les calculs du patron

En février 1977, le patron Albert Michelland avait fait savoir à ses employés qu'à l'intérieur de l'usine :

— 61 femmes allaient aux toilettes une fois par jour,

— 19 femmes, deux fois par jour,

— 10 femmes, trois fois par jour.

Qu'elles y restent entre 7 et 20 mn. Cela faisait une moyenne de 13,5 mn.

Donc 100 femmes à 13,5 mn, cela faisait 1 350 mn. Donc 22 h 30 à 11 F de l'heure égal 334,50 F par jour. 230 jours ouvrables, cela fait 16 725 F de perdus par an, qui s'ajoute aux 38 775 F par an donnés pour les heures de délégation syndicale et au C.E. tout cela faisait augmenter les 8 282 840 casquettes annuelles de 14 centimes chacune, c'est-à-dire une hausse nécessaire de 1,2 %. (Il ne parle pas des casquettes achetées au Japon à 2,50 % pièce qu'il revend à 8 F.) A ces calculs, il ne voulait pas ajouter les casquettes ratées, tâchées, le tissu mal utilisé ; les bavardages inutiles et les grignotages de quelques minutes à l'entrée comme à la sortie.

Il finissait son exposé par : «N'abusez pas des libertés accordées, peut être trop largement d'ailleurs».

Sans commentaire.

contraire refléter le ras-le-bol général et l'envie de ne pas céder d'un pouce. «Nous, on continue quoi qu'il dise. On est entrée en lutte et on continuera jusqu'à la fin».

Une autre fille nous a dit : «Qu'elles pourraient occuper l'usine et travailler sans patron comme à Lip».

Nous leur avons demandé si elles s'entendaient bien. «Avant la grève on se taquinait un peu, mais maintenant on s'entend très bien, on discute. On a appris à se connaître».

UN NOUVEAU PAS EN AVANT

Lundi 28 janvier, elles parlaient de ne pas rendre les tickets de production. A l'ins-

pection du Travail, on leur a dit que cela sortait de la légalité, et qu'il fallait être bien décidé car, le patron peut porter plainte s'il le veut.

— «Chaque jour on doit remplir trois feuilles : une pour le bureau, une autre pour la finition et la dernière qui reste à la machine. Ne pas rendre les tickets signifie qu'ils ne vont pas savoir qui a fait les casquettes, à quelle série elles appartiennent, ni pour quels clients elles sont destinées. Ils ne connaîtront même pas le nombre. Il faudra qu'ils les comptent une par une».

Cette décision a été soumise en Assemblée Générale, il y a eu seulement trois filles qui ont voté contre, quoiqu'elles feront de même que leurs camarades.

30 casquettes à Paris, 70 à Pau

La déléguée CGT a reçu une lettre de Paris d'un militant de fédération de casquettes, qui est drôlement étonné d'apprendre le rendement à Manubec. Dans sa boîte, ils doivent faire 30 casquettes par jour (moins de la moitié qu'à Manubec) ! Et ils sont payés 2 F de plus à l'heure. Il disait aussi ne

pas connaître quelqu'un qui ait dépassé les 40 casquettes par jour.

Si à cela on ajoute qu'en France, il n'existe que 7 usines de casquettes (dont 3 à Pau), on se demande comment fait le patron de Manubec pour ne pas faire de bénéfices depuis 1970 et travailler à perte.

Le massacre d'un village afghan

Dans la nuit de dimanche à lundi, l'Agence France-Presse a publié la dépêche suivante : Peshawar (A.F.P.) — Il aura fallu attendre près d'un an pour que l'histoire de Kerala, un village martyr afghan où plus de mille hommes et adolescents ont été massacrés par l'armée afghane sur l'ordre de « conseillers » soviétiques, soit enfin établie et confirmée.

Pour la première fois en effet un groupe de journalistes occidentaux a pu rencontrer au Pakistan de nombreux survivants du massacre qui s'y étaient réfugiés et reconstituer précisément par leurs témoignages l'assassinat prémédité d'environ mille cent soixante-dix hommes et garçons de ce village du Khunar, non loin de la frontière pakistanaise.

En avril 1979, après une attaque rebelle aux environs du village, quelque 200 soldats et policiers, dont 20 Soviétiques en uniforme afghan, prenaient position avec l'aide de trente véhicules blindés autour du village de Kerala, non loin de Chaga Sarai, la capitale provinciale du Khunar.

Le vendredi 20 avril, toute la population mâle présente au village, jusqu'aux garçons de 12 - 13 ans, fut rassemblée dans un champ voisin et passée en tas par les armes. Les femmes furent groupées dans une mosquée avec les enfants et ne purent empêcher les soldats d'enterrer les corps, dont certains bougeaient encore, à l'aide d'un bulldozer.

Comparable en horreur aux massacres d'Oradour-sur-Glane (France), Lidice (Tchécoslovaquie) ou My-Lai (Vietnam), la tuerie de Kerala fut ordonnée, selon les survivants, par un officier soviétique blond que les villageois connaissaient pour l'avoir déjà vu dans la région, encadrant les troupes afghanes, en uniforme afghan mais sans insigne.

« Les hommes furent regroupés sous le prétexte de tenir une « Loyah jirga » (grande assemblée) pour décider de la conduite à tenir après une attaque la veille de la rébellion aux environs du village », ont raconté plusieurs dizaines de femmes de Kerala maintenant réfugiées dans la

province pakistanaise de Bajaur. « On a demandé à nos maris et à nos garçons de crier « Hourrah ! » pour le régime Taraki. Mais ils étaient de cœur avec la rébellion. Ils ont crié « Allah O Akbar » (Dieu est le plus grand), les soldats les ont fait accroupir, se sont mis en ligne avec les officiers soviétiques derrière eux, puis ont ouvert le feu. Après le massacre, ils se sont encore répandus dans le village à la recherche d'hommes qui se seraient cachés, et ils en ont tué plusieurs autres ».

Seuls ont survécu des hommes qui se trouvaient alors dans les champs ou dans les montagnes : environ deux cents. De Kerala, qui comptait plus de cinq mille habitants, il ne reste plus que 400 familles, presque uniquement des femmes et des enfants, dispersés sur plusieurs dizaines de kilomètres en territoire pakistanaise.

Des informations étaient déjà parvenues au Pakistan, sur le massacre de Kerala. Mais les témoignages étaient isolés et fragmentaires. Les interviews obtenues par plusieurs correspondants étrangers auprès de dizaines de

réfugiés de Kerala dispersés dans toute la région — en principe interdite aux étrangers — de Bajaur, laissent peu de doute désormais sur l'étendue de la tuerie et la participation active d'officiers soviétiques.

Une veuve de 45 ans, Bibi Rakhara, qui a perdu son mari, quatre frères, un fils et deux neveux dans cette fusillade, a raconté aux reporters : « Quand les coups de feu ont commencé, nous avons vu de la mosquée nos hommes tomber. Nous avons voulu les rejoindre, mais les soldats nous en ont empêchés ». Selon les témoins, la fusillade n'a duré que quelques minutes. Un hélicoptère tournait au-dessus de la scène et un officier afghan a pris des photos. Un bulldozer est très vite arrivé et a enterré les corps dont certains bougeaient encore.

Le massacre a été confirmé par un officier pakistanaise en poste près de la frontière qui a raconté que « toutes ces veuves et ces enfants étaient arrivés par petits paquets, pleurant et dans un état lamentable après la tuerie en avril. Il n'y avait pratiquement pas d'hommes avec eux ».

Les suites des événements de Gafsa (Tunisie)

L'Agence « Tunis-Afrique-Presse » a confirmé, à la fin de la semaine dernière, l'intervention française, consistant jusqu'ici en un soutien logistique à l'armée tunisienne, avec notamment deux avions de transport « Transall » et deux hélicoptères de combat « Puma ». De leur côté, les Etats-Unis ont, au cours des dernières 48 heures, mis en place un plan d'« assistance militaire » à la Tunisie, comprenant notamment la livraison accélérée de matériel militaire, dont des hélicoptères et des engins blindés. Notons que la décision américaine intervient peu après que le Sénat américain ait ratifié la décision de la Maison Blanche de livrer des armes au Maroc, utilisés pour la guerre au Sahara.

Depuis vendredi, les déclarations se sont succédées, concernant les événements

de Gafsa. Coté lybien, le ministère des Affaires étrangères a déclaré que la Lybie « n'est impliquée ni directement ni indirectement dans les incidents de Gafsa », il a accusé la Tunisie d'« avoir recours aux puissances impérialistes étrangères afin de menacer les intérêts de deux peuples frères... ». De son côté, le gouvernement tunisien a réaffirmé ses accusations contre la Lybie, le premier ministre Nouira déclarant notamment : « Ils (les assaillants) avaient aussi l'intention, s'ils réussissaient dans leurs opérations, de s'ériger en région autonome et de demander l'appui de l'extérieur. Rien n'empêchait, dans la logique même des choses, qu'ils puissent faire appel au gouvernement (lybien) qui les a hébergés, entretenus et armés ».

Différents mouvements

ou partis d'opposition tunisiens, ont, tout en soulignant la gravité des problèmes intérieurs, condamné « l'intervention lybienne ».

De son côté, le PCT (parti révisionniste) a condamné « l'ingérence du pouvoir lybien et sa prétention d'imposer sa volonté », ainsi que « la folle entreprise armée d'un groupe de Tunisiens qui procède de schémas simplistes et faux sans rapport avec la réalité du pays ».

Le nombre de victimes

Zimbabwe (Rhodésie) : pour le raciste Smith, Nkomo serait un « moindre mal »

Lors d'une réunion électorale à Bulawayo, jeudi dernier, Ian Smith, le chef de file des racistes rhodésiens, s'est prononcé en faveur de Nkomo, le leader de la ZAPU, en déclarant que celui-ci représentait un « moindre mal », pour gouverner le Zimbabwe, après les élections générales, toujours prévues pour fin février.

Ceci confirme les tentatives rhodésiennes et britanniques, qui se sont déjà largement manifestées ces dernières semaines, de diviser le Front patriotique, et de concentrer les coups contre l'une de ses deux composantes, la ZANU, celle qui a supporté le plus gros de l'effort de la guerre de libération et qui a montré constamment son souci d'indépendance, hors de toute ingérence étrangère.

Le leader de la ZANU, Robert Mugabe, a immédiatement réagi par une mise en garde, sous-entendant que ce serait un véritable suicide politique pour Nkomo que de répondre favorablement aux avances de Smith. Mugabe a en effet déclaré : « Smith a déjà liquidé (politiquement) Sithode, Muzorewa, etc. en tant que dirigeants nationalistes. Qui sera le prochain ? ».

D'autre part, alors que les troupes sud-africaines ont évacué le pont de Beit Bridge, l'OUA vient de réclamer l'expulsion totale de toutes les troupes de Prétoria encore présentes sur le sol du Zimbabwe.

EDITORIAL

Kerala, l'Oradour afghan

Oradour-sur-Glane, ce petit village dont la population fut massacrée par les nazis de la division « Das Reich » est devenu chez nous un symbole de la barbarie fasciste. Après avoir été rassemblés dans l'église du village tous les habitants, femmes, enfants, vieillards furent exterminés. Ce massacre eut lieu en représailles d'actes de résistance.

L'Afghanistan possède aussi son Oradour. Il s'appelle Kerala. L'enquête réalisée par le correspondant de l'AFP auprès des rescapés de ce massacre ne laisse pas de doutes. Il fut commis en avril 1979, alors que l'intervention soviétique avait déjà commencé sans revêtir toutefois le caractère d'invasion qu'elle a pris depuis. Là-bas, ceux qui ordonnèrent le massacre étaient des officiers russes. Quelle différence entre les tueurs d'Oradour et ceux de Kerala ? Aucune.

Le massacre de Kerala est dans la logique d'une politique d'agression. Quoi d'étonnant à ce qu'un peuple se dresse, dès lors qu'il est confronté à une agression étrangère ? Quoi d'étonnant à ce que les agresseurs aient recours à tous les moyens, y compris les plus barbares, pour tenter de venir à bout de cette résistance ? Des Oradour ont eu lieu à l'occasion de toutes les guerres d'agression. En Palestine, c'est Deir Yassine, au Vietnam My Lai. Combien y-eut-il d'Oradour en Algérie ?

La violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes entraîne avec elle, toujours, son lot de crimes. Elle est indissociable de la barbarie. Accepter, sous quelque prétexte que ce soit, cette violation, c'est aussi, dans les faits et quoi qu'on en dise, accepter sa logique criminelle.

L'histoire retiendra l'armée russe d'aujourd'hui comme l'héritière des hordes nazies. Le massacre de Kerala vient crier aux peuples épris de liberté qu'ils ont en face d'eux une machine à agression et à tuer. Face à cela, les seules paroles sont de peu de poids. Kerala eut lieu en avril dernier. Combien d'autres Kerala ont eu lieu depuis, alors que l'intervention soviétique est devenue invasion et que la résistance populaire a embrasé le pays ?

Pierre BURNAND

Communiqué du PCRml

Jeudi 31 janvier au matin, sur commission rogatoire de la Cour de sûreté de l'Etat, la police judiciaire a effectué une perquisition dans les locaux de l'imprimeur qui édite une part importante des publications du PCR. Le prétexte invoqué serait une implication de notre parti dans les événements de Corse. En dehors de la tentative d'intimidation que cela constitue en direction de notre imprimeur et que nous dénonçons fermement, le PCR tient à faire connaître les éléments suivants :

1) Du point de vue des faits, l'implication du PCR dans cette instruction de la Cour de sûreté de l'Etat serait justifiée par le fait que des personnes, inculpées à propos d'événements survenus dès 1977 en Corse, seraient membres du PCR. Or, aucune des personnes inculpées dans ce cadre n'appartenait au moment des faits au PCR, et n'y appartient aujourd'hui. Le PCR déclare, sans que cela n'engage quelque appréciation que ce soit de sa part sur ces événements, n'y avoir pris aucune part. Il s'agit là d'un prétexte tout à fait fallacieux aux poursuites engagées contre lui.

2) A travers cette action, que vise exactement la bourgeoisie ? Au moment où la crise entraîne une aggravation sans précédent des conditions de vie des masses, au moment où le PCF connaît les plus graves difficultés qu'il ait rencontrées depuis l'après-guerre, et parvient difficilement à imposer sa domination à la classe ouvrière et à ses propres militants, au moment où se concrétise l'unité des marxistes-léninistes, la bourgeoisie tente d'entraver l'action des marxistes-léninistes en assimilant le PCR à une « association de malfaiteurs ». Le PCR appelle l'ensemble des militants communistes et progressistes à mettre en échec cette manœuvre.

3) Le PCR dénonce fermement les mesures de répression qui frappent notamment les militants corses, à l'initiative de cette juridiction d'exception qu'est la Cour de sûreté de l'Etat. Il appuie l'action menée notamment par le SGEN-CFDT de l'académie de Créteil pour la réintégration de Colette Ménard.

Halte aux provocations anticommunistes !

Dissolution des juridictions d'exception !

Libération des militants, Corses et Bretons, emprisonnés !

Attentats au Pays basque

Les attentats se multiplient au Pays Basque espagnol. A la fin de la semaine dernière, un convoi militaire est tombé dans une embuscade tendue par un commando de l'ETA militaire, près de Bilbao. Six gardes civils ont été tués ainsi qu'un militant séparatiste.

Le 20 janvier, l'extrême-droite avait posé une bombe dans un café de Bilbao, faisant quatre morts parmi les consommateurs. Ces organisations fascistes ont déclaré que dorénavant, elles exécuteraient quatre séparatistes basques pour chaque garde civil tué.

Par ailleurs, les étudiants espagnols ont fait une grève nationale dans toutes les universités pour protester contre un projet de loi qui renforce la sélection économique, accroît la privatisation de l'enseignement et renforce l'autoritarisme dans les universités.

Paris : 35e sommet franco-allemand

Dimanche, s'est ouvert à Paris, le trente-cinquième sommet franco-allemand. Dans le contexte international, celui-ci revêt une importance particulière, comme l'indique sa durée — il doit se prolonger jusqu'à mardi — et l'importance des délégations qui accompagnent Giscard et Schmidt dans leurs conversations. C'est la première fois, par exemple, depuis plusieurs années que les ministres de la Défense participent à un sommet de ce type.

Ce sommet s'inscrit dans une série de consultations européennes. C'est ainsi qu'au cours du week-end une rencontre à eu lieu, à Paris entre les ministres britanniques et français des Affaires étrangères. La journée de mardi doit être marquée par une réunion des ministres des Affaires étrangères des Neufs à Bruxelles, où les résultats du sommet Giscard-Schmidt seront probablement exposés. La rencontre franco-allemande doit aborder des sujets divers tels que les problèmes économiques et monétaires, les restructurations, le chômage, l'espace judiciaire européen. Mais c'est la situation internationale, avec les répercussions de l'invasion soviétique en Afghanistan qui est au centre des discussions.

On sait, que tout en condamnant l'intervention soviétique, Giscard et Schmidt ont fait des déclarations généralement « modérées », mettant en avant la nécessité de préserver la « détente ». De ce point de vue, leurs discours tranchaient avec les propos du premier ministre britannique, Margaret Thatcher. La situation et les motivations des gouvernements ouest-allemands et français ne sont pas identiques mais, peuvent converger dans une certaine mesure. Côté français, outre les positions conciliatrices vis-à-vis de l'URSS, existant au sein de la bourgeoisie française, il y a aussi la tentative de maintenir toujours une certaine autonomie par rapport à la

politique américaine. Par exemple, l'opposition giscardienne — bien avant l'invasion soviétique de l'Afghanistan — aux négociations SALT III sur les armements nucléaires en Europe, illustre cette tentative de conserver une marge de manœuvre autonome par rapport aux deux superpuissances.

Côté allemand, les positions du gouvernement de Bonn reflètent les débats en cours au sein de la RFA sur la politique à suivre. Ces débats, on le sait, ont pour arrière-fond la situation fragile de ce pays. Situé aux avant-postes de l'Europe occidentale, face au Pacte de Varsovie, il est extrêmement tributaire sur le plan militaire — en l'absence d'une défense européenne autonome — des Etats-Unis et de leur « parapluie nucléaire ». La situation relativement défensive ces dernières années, de l'impérialisme américain et les incertitudes quant aux garanties que celui-ci offrait en matière de défense européenne, ont conforté l'idée chez certains dirigeants ouest-allemands qu'il fallait développer une attitude conciliatrice vis-à-vis de l'URSS. Les gouvernants de Bonn, face à la menace soviétique et sous la pression américaine, ont toutefois admis le principe de l'installation des Pershing 2 américains sur le sol allemand mais en soulignant l'importance de la poursuite des discussions avec Moscou, dans l'espoir que celles-ci permettent de modifier la situation qui a conduit à la décision de l'OTAN.

Les convergences qui peuvent se manifester entre la RFA et la France peuvent-elles aboutir à la définition d'une politique européenne commune, indépendante des superpuissances, et surtout une politique de fermeté, face aux menaces qui pèsent sur l'Europe? Ceci n'est nullement acquis à l'heure de ce 35e sommet franco-allemand.

Très nombreuses interpellations lors de la journée nationale d'affichage sauvage

Sur Paris, des dizaines de colleurs ont été arrêtés. A la faculté de Jussieu, 15 afficheurs ont été arrêtés et relâchés après contrôle d'identité. Mais la plupart des autres interpellés ont été gardés à vue plusieurs heures; les femmes du collectif « La glue » ont été interrogées pendant plus de 5 heures, les membres du Cludat ont subi le même sort. Les flics ont aussi arrêté trois auteurs de bombages. Au total une certaine de personnes auraient été interpellées, samedi 2 février au soir; dix d'entre elles n'auraient pas encore été relâchées.

Les avocats qui assuraient la permanence n'ont pu obtenir à leur sujet aucune information auprès des commissariats. Le collectif « Fête le mur » signale aussi que des interpellations ont eu lieu à Meudon, Versailles et Dijon. En dépit de cette répression, c'est plusieurs dizaines de milliers d'affiches qui ont été collées dans environ 65 départements et 120 villes.

Le Quotidien du Peuple — Mardi 5 février 1980

Congrès national du MJCF

De la propagande à usage interne

Dans son discours de clôture du congrès des « Jeunesses communistes », Marchais a particulièrement insisté sur deux points : d'une part en affirmant haut et fort que « le but du PCF, c'est de faire la révolution », d'instaurer « un socialisme aux couleurs de la France »; d'autre part en réitérant son approbation de l'intervention soviétique en Afghanistan face aux « menées de Carter ». Ces deux traits caractérisent bien la fonction de ce congrès : il s'agissait pour le PCF de lutter contre la baisse de son influence dans la jeunesse, en se proclamant plus « révolutionnaire » que jamais, et dans le même temps, de faire taire les doutes qui se développent dans ses rangs à propos de son attitude prosoviétique. Plutôt meeting que congrès, ce rassemblement national des délégués de la JC, était organisé pour répondre à cet objectif : longs discours de dirigeants du PCF encadrant les témoignages de délégués, mais très peu de débats politiques.

La direction du PCF est particulièrement soucieuse de sa baisse d'influence dans la jeunesse (voir notre édition de vendredi 1er février). En témoigne le contenu de « Vive la révolution », projet de manifeste du MJCF, comme celui du rapport introductif de Zarka, tous deux très proches des positions du PCF. En témoigne aussi l'omniprésence des dirigeants du PCF au cours de ce congrès. La délégation du PCF qui assistait au congrès était conduite par Marchais et comprenait outre quatre membres du Comité central, deux membres du Secrétariat du PCF : Fiterman et Moreau. D'autres hauts dirigeants du PCF, tel Laurent, sont venus aussi encadrer les délégués JC et c'est Marchais qui a prononcé le discours de clôture. Le Secrétaire général du MJCF, Zarka, député PCF, déclarait mercredi 30 janvier, sur Antenne 2, à propos de son mouvement : « Nous ne recevons pas d'ordre de la place du colonel Fabien ». Inutile en effet, puisque les dirigeants du PCF viennent donner les consignes sur place.

LA TENUE DU MEETING

Avec les discours des dirigeants du PCF, développant largement les analyses de ce parti et la kyrielle de témoignages de délégués, le congrès de la JC ressemble plutôt à un meeting. Le cadre des échanges est fourni par le projet et les interventions venant l'illustrer. L'Humanité donne d'ailleurs sur ce plan une bonne image du congrès : large place à l'analyse de Zarka le vendredi, juxtaposition de témoignages ou d'appels à la

pour appuyer les envolées de Marchais, c'était un congrès-agitation.

LE MARTELEMENT DU PCF

Congrès-agitation, mais avant tout congrès-propagande : il s'agissait de lutter contre la « stratégie de la désespérance » (entendez contre la désaffection des jeunes vis-à-vis du PCF) et de crier avec le MJCF « Vive la révolution ». Qu'en est-il exactement de cette volonté « révolutionnaire » soudainement réaffirmée par le PCF et son organisation de la jeunesse? De grandes déclarations d'intention qui restent très vagues : le thème central du congrès était consacré à « la nécessité de changer la vie et de s'attaquer à tout ce qui ne nous va pas », la révolution était présentée par Marchais comme le passage à « un socialisme au goût du peuple, autogestionnaire, aux couleurs de la France ». Pourquoi demander plus? Cependant, à tous ces jeunes délégués qui dénoncent le chômage, « la pire des agres-

sions », qui luttent contre le racisme antijeune ou anti-immigré, qui veulent ranger leur combat « à côté de ceux des peuples en lutte », le PCF ne propose qu'un combat pour la propriété morale, qu'une « autogestion » de nature à améliorer la production sans en remettre vraiment en question les rapports. Au nom du juste combat contre l'impérialisme US, le PCF appelle les jeunes à soutenir les entreprises expansionnistes de l'URSS : selon Zarka, ce pays comme ses satellites fournissent « une solide raison d'espérer », même s'il lui faut regretter que, dans ces pays, « des gens sont mis en prison pour leurs idées ou pour avoir joué de la pop-music ».

Faute de pouvoir les argumenter, le PCF a encore martelé ses positions, fait approuver le projet de manifeste et « réclamer en chœur les « jeux de Moscou » ». Précisons enfin que Zarka a été réélu Secrétaire général du MJCF.

Didier DELORME



A l'intention tout particulièrement des jeunes, Marchais a prétendu que « le but du PCF, c'est de faire la révolution ».

La disparition d'un « oublié » : Fontanet

— L'ancien ministre de l'Education Nationale et du Travail, Fontanet est mort samedi matin des suites des deux coups de revolver qu'il avait reçu la veille devant son domicile. Bien que ce meurtre ait été revendiqué par plusieurs « organisations », il se pourrait que le crime ait été commis par erreur.

— Militant des Jeunesses Catholiques, résistant, Fontanet sera de 1950 à 1956 secrétaire général adjoint du Mouvement Républicain Populaire (MRP). En 1956, il est élu député en Savoie, il sera ensuite ministre sous

Debré, puis sous Pompidou jusqu'en 1962, date à laquelle, il se désolidarise des positions de de Gaulle sur l'Europe. Fontanet retournera au MRP, puis participera à la création du « Centre Démocrate » de Lecanuet, et pour se rapprocher en 1967 de la majorité. Avec l'élection de Pompidou en 1969, il retrouve un poste de ministre. Sa carrière ministérielle s'achèvera en 1974 lors de l'élection de Giscard : Fontanet avait soutenu Chaban.

Toujours en 1974, il perd son siège de député et en automne 1977, il quitte tou-

te responsabilité politique.

De sa carrière de ministre, on retiendra surtout trois moments : ministre du Travail sous Chaban, il cherche à pratiquer la « concertation » avec les syndicats et entreprend les réformes du SMIC et de la mensualisation.

En 1972, toujours sous Chaban, il pond la tristement célèbre circulaire « Fontanet », première tentative systématique pour arrêter l'immigration et expulser massivement les immigrés. Les mobilisations massives de travailleurs immigrés et français aboutiront à son abrogation.

Ministre de l'Education de 1972 à 1974 sous Mesmer, il tente une réforme des enseignements primaire et secondaire pour introduire « des groupes de niveau par matière ». L'opposition des élèves et des enseignants aura raison d'elle.

A la veille des législatives, Fontanet avait lancé le quotidien *J'informe* fort du soutien du patronnat. Malgré les milliards, le journal cessera sa publication trois mois après sa naissance. Depuis l'été 1978, Fontanet s'était reconverti dans les affaires, c'était devenu un oublié de la politique.

Auxerre (Yonne) :

Occupation chez Nicolas, entreprise « modèle »

L'entreprise Nicolas de Chants à 10 km d'Auxerre, est une des plus connues du département. Partie d'une petite fabrique de brouettes, de type familiale, elle est devenue une entreprise moderne avec une production diversifiée, mettant en œuvre des techniques de pointe remorques, plate-formes automotrices, souvent fabriquées sur commandes. Cette production était en partie exportée. L'entreprise a ob-

tenu des distinctions pour ses performances. Soisson et la bourgeoisie auxerroise ont utilisé cette entreprise pour se faire valoir, donnant comme exemple ce patron de PME qui avait su prendre une stature internationale.

Mais depuis 1978, la situation s'est rapidement détériorée. Des capitalistes libanais ont pris le contrôle de l'entreprise avec 51 % du capital ; mais Nicolas avec 49 %, continue à assurer la

direction. La restructuration commence : 42 licenciements en 1978, une dizaine en 1979. On en annonce 27 aujourd'hui. A chaque fois c'est le secteur employés qui est victime des licenciements. Aujourd'hui, il s'agit de ne maintenir que le matériel de série en le développant : cela entraîne donc la suppression du bureau d'étude, de la recherche, cela signifie l'appauvrissement technique de l'en-

treprise. Cela signifie pour les travailleurs, une probable aggravation de leurs conditions de travail.

Depuis le début, ouvriers et employés ont été solidaires. Cette fois, trop, c'est trop, les travailleurs ont décidé l'occupation à 80 % au cours d'un meeting : refus de tout licenciement.

L'occupation est permanente depuis le jeudi 31 janvier au soir, jour et nuit, y compris le week-end ; elle est assurée par une cinquantaine de travailleurs. Un meeting a lieu chaque matin, au cours duquel la situation est examinée et les décisions sont prises. Les travailleurs, avec la CGT, la CFDT sont très vigilants à maintenir l'unité la plus large, une large démocratie dans la conduite de la lutte dont ils veulent garder la direction.

Le samedi 2 février, une première négociation a eu lieu entre travailleurs et direction, avec la médiation de l'inspection du travail. Les travailleurs en attendent les résultats pour décider comment continuer la lutte. Le moral est bon, la combativité est grande.

CORRESPONDANT

Corresp. AUXERRE

Trois jours de grève chez Frappaz (Villeurbanne)

Les Etablissements Frappaz à Villeurbanne (Rhône) fabriquent des appareillages pour les traitements des métaux.

o Face au refus de la direction d'annoncer à la réunion du C.E., ce qu'elle envisageait comme politique sociale pour l'année 1980, les ouvriers et certains employés (ées), ont décidé de passer à l'action.

o Après trois jours de grève (24 - 25 - 28 janvier), avec défilés sous les bureaux et à l'intérieur et blocage des portes le 28, le

patron a dû céder face à la détermination des grévistes :

— augmentation de 110 F pour les salaires de moins de 4 500 F ;

— 60 F pour les salaires de 4 500 à 5 000 F ;

— 40 F pour les salaires de 5 000 à 5 500 F.

Certes, la revendication était de 150 F pour tous et rien n'a été obtenu pour les autres revendications (notamment pour la réduction du temps de travail), néanmoins, le patron a été contraint d'accepter de rediscuter début mai, à l'occasion

de la publication de son bilan ! Mais les grévistes savent par avance, que ce n'est que par la lutte qu'ils arracheront les autres revendications, et ils s'y préparent...

Durant cette grève, la section syndicale CGT (en voie de reconstitution) s'est renforcée ainsi que l'unité des travailleurs, par l'application de la démocratie. Ce qui est très positif dans la période actuelle, c'est une première victoire.

Orléans : une entreprise « vieille » de 45 ans

Quel avenir pour Malichaud ?

La section CFDT de l'entreprise Malichaud à Orléans nous a envoyé un long communiqué expliquant la situation de l'entreprise. Malichaud, une entreprise « vieille » de 45 ans, qui fait de la soustraitance pour l'aéronautique et en particulier de la SNECMA, est menacée aujourd'hui par la restructuration du secteur. Une restructuration qui s'inscrit dans une longue évolution dont la section CFDT nous fait l'historique. Nous publions des extraits de ce communiqué.

Si nous avons été en partie épargnés par les effets de la restructuration depuis quelques années — (8 mois de chômage partiel en 1975/1976, le retour aux 40 heures non compensées (perte de 1 h 1/2) en juin 1977 et le licenciement de tous les 30 intérimaires en septembre 1979) —, il se trouve que maintenant nous pourrions en subir les conséquences pour l'ensemble du personnel.

(...) Aujourd'hui la situation évolue et de graves menaces pèsent sur notre sort. Aussi pour expliquer cette situation, il faut revenir quelques années en arrière pour expliquer l'histoire de Malichaud.

Avant la guerre (1935) ce n'était qu'une toute petite entreprise de quelques personnes au nom de Auberger SARL dont M. Malichaud était co-proprétaire.

Pendant la guerre, Auberger est réquisitionné en Allemagne, et c'est Malichaud qui fait « fructifier » l'entreprise. Après la guerre (1945) Malichaud s'accapare l'entreprise en écartant Auberger.

Jusqu'en 1962, le capital de la société ne cesse

d'augmenter de 44 800 000 AF, il passe à 1 920 000 NF.

L'entreprise grandit et pour passer à un stade supérieur, Malichaud vend une partie des actions à Hispano-Suiza pour permettre un développement encore plus important, notamment par la fabrication d'ailettes de turbines de compresseurs et de moteurs d'avion.

Mais qui veut grandir se fait un jour manger ! Petit à petit, Malichaud est écarté — en 1965 un nouveau directeur est nommé (venant d'Hispano). Nous faisons alors parti d'un groupe s'intitulant Hispano-Alsacienne.

Puis en 1968 comme beaucoup d'autres, le groupe éclate. Hispano se fait racheté par Snecma, et la Sté Malichaud étant écartée se trouve rachetée à bon prix par une autre entreprise de sous-traitance aéronautique : Bronzavia.

C'est alors que nous connaissons 190 licenciements dans l'année 1968.

En 1975 période de restructuration du système capitaliste, le propriétaire de Malichaud, Lamit détenant 99,82 % des actions, mais aussi propriétaire de Bronzavia et de SNFA (travaillant

aussi pour l'aéronautique) crée une société financière, un holding, la COMIFI pour gérer ces 3 entreprises.

Ce qui provoque un changement de directeur chez Malichaud.

Et malgré diverses fluctuations dans la charge de travail, les effectifs de l'entreprise pendant toute ces années ne varient guère, (entre 490 et 447).

(...) En juin 1979, le directeur - PDG démissionne prétextant un différend « technique » avec le propriétaire. En fait cette démission était en rapport avec la politique de la COMIFI qui souhaitait ramasser le plus de profit possible chez Malichaud sans toutefois ni investir en machine, ni investir en homme. Il faut d'ailleurs noter que l'entreprise détient un parc machine des plus vétustes.

En fait les profits réalisables chez Malichaud se font sur une des plus importantes fabrications : les aubes pour moteurs d'avions. Cette fabrication est parfaitement rodée, avec des procédés traditionnels et une main-d'œuvre OS (sous-payée) ayant acquis une très grande qualification professionnelle (qui n'est pas reconnue d'ailleurs).

Maintenant si la COMIFI veut accroître ses profits, elle ne peut plus presser le citron comme elle l'a fait par le passé, car il n'y a plus assez de jus. Aussi, il lui faut investir. C'est pour cela

que nous apprenons fin 1979 que des tractations sont en cours avec Thomson pour un achat majoritaire d'actions de la COMIFI.

En fait ce qui intéresse Thomson, c'est une seule entreprise : Bronzavia dont la production est en rapport avec les fabrications d'équipements aéronautiques de Thomson.

C'est la partie Thomson-Brandt et particulièrement une de ses filiales anglaises, le holding Thomson-Lucas qui a traité avec la COMIFI. Il se trouve donc, en janvier 1980 qui ni Thomson, ni la COMIFI ne veut de Malichaud.

Tout le monde veut s'en débarrasser. Il leur faut donc trouver un acheteur. Des contacts, aux dires des propriétaires ont lieu avec un groupe financier : la GFI, pour le rachat de Malichaud. Mais qu'en est-il exactement ?

(...) Voilà notre situation en janvier 1980. La politique de l'argent ne tient pas compte du sort de 450 travailleurs dans une vieille entreprise orléanaise. Les financiers ne sont pas des philanthropes, aussi, comme nous l'avons fait par le passé, nous saurons nous préparer à préserver notre emploi et nos avantages acquis.

La section syndicale CFDT-MALICHAUD Orléans - le 24/1/80.

Reprise du travail aux faïenceries de Digoin (Saône et Loire)

Les ouvrières des faïenceries de Digoin, en grève depuis le 26 décembre, ont repris le travail jeudi 31 janvier. En effet, après plus d'un mois de grève et cinq réunions avec la direction à Mâcon, elles ont décidé de reprendre le travail après avoir obtenu : une prime de 200 F distribuée à tout le personnel (726 travailleurs) et non « selon le mérite » comme la direction l'avait prévu. Elles ont aussi obtenu une amélioration de leur grille de salaire et des augmentations pour les mois à venir : 1 % pour janvier, et 3 % pour février.

La CGC prépare ses états généraux

Décidément, il y a des choses qui bougent chez les cadres. Alors que Jean Menu, président de la CGC, va être reçu par le président de la République le 6 février prochain pour discuter du pouvoir d'achat des cadres, il annonce plusieurs initiatives.

D'abord, la CGC a annoncé qu'elle présenterait un candidat aux élections présidentielles pour attirer l'attention sur les revendications des cadres face à la crise. Ce candidat, qui n'est pas encore connu, ne donnera aucune consigne de vote au deuxième tour, car la campagne ne soutiendra pas un parti politique, mais servira à mesurer par ses résultats chiffrés le courant d'influence de la CGC.

Ensuite, la CGC prépare des états généraux de l'encadrement en novembre 1980, qui vont être préparés par des cahiers de doléances dans les entreprises, des assemblées départementales et régionales.

Enfin, plus près de nous, la CGC met en place des groupes de travail pour étudier les problèmes de l'emploi des cadres et l'application de la loi sur la concertation. Groupes de travail urgents puisque il est prévu à la prochaine session parlementaire de discuter de l'aménagement des dispositions législatives sur la présence des cadres dans les conseils d'administration.

Grève des employés des ASSEDIC de Paris

Les 600 employés des 13 caisses ASSEDIC de Paris sont en grève depuis mercredi 30 janvier. C'est la restructuration de l'ANPE qui a déclenché la colère des employés parisiens. Les ASSEDIC, maintenant, prennent en charge des dossiers qui étaient traités par l'ANPE... et ceci sans aucune augmentation d'effectif, ni formation professionnelle nouvelle. Ainsi, 12 000 dossiers sont actuellement « en souffrance », ce qui veut dire que des chômeurs ne sont pas payés, et que les employés des ASSEDIC se retrouvent avec des conditions de travail terriblement aggravées.

Par leur action, ils exigent l'embauche nécessaire pour rétablir une situation normale, comme ça a été le cas en province.

La première réunion avec la direction a eu lieu vendredi 1er février, et pour l'instant, cette dernière reste sur ses positions : au cours des dix dernières années, les effectifs des ASSEDIC parisiens ont été multipliés par cinq. Il n'est donc pas question d'embaucher aujourd'hui. La direction estime aussi que l'engorgement est « passager » du fait de la mise en route de la loi.

Lundi matin, une assemblée générale des 600 employés devait avoir lieu pour décider de la poursuite de la grève.

Chaque jour,

achetez le Quotidien du Peuple

dans le même kiosque

Pour téléphoner au Quotidien du Peuple

NOUVEAU NUMERO

205-51-10

Meeting organisé à Paris par le PCRml et le PCML

Contre l'intervention russe en Afghanistan

Vendredi 1er février, s'est tenu le meeting organisé à La Mutualité (Paris) par le Parti communiste révolutionnaire, le Parti marxiste-léniniste et l'Union communiste de la jeunesse révolutionnaire, contre l'intervention russe en Afghanistan et plus généralement contre les dangers d'une troisième guerre mondiale provoquée par l'affrontement des deux superpuissances.

Un représentant en France de l'Association des Etu-

dians Afghans à l'étranger était présent à la tribune.

Nafi Kurdi, représentant du Front populaire de libération de l'Erythrée, avait tenu à être présent. Outre les messages adressés par les étudiants comoriens, le comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France, le Parti communiste révolutionnaire d'Uruguay, l'AGEG (Guadeloupe) les étudiants turcs, éthiopiens et gabonais, le président du Comité pour l'In-

dépendance du Laos a lu une intervention commune au nom de plusieurs organisations étrangères (Iran, Éthiopie, Laos, Comores, Turquie, Centrafrique).

Puis un représentant de la Fédération des Étudiants Afghans à l'étranger a pris la parole. Étant donné la grande richesse de son intervention fournie en faits et révélations intéressantes, nous publierons cette intervention dans nos prochaines éditions.



Agissons pour défendre la paix mondiale

Au nom du Parti Communiste Révolutionnaire et du Parti communiste marxiste-léniniste, et de l'Union communiste de la jeunesse révolutionnaire une intervention était lue après un montage-diapositive sur les menées impérialistes des deux superpuissances.

Divers points étaient abordés : les prétextes avancés par l'URSS pour tenter de justifier son intervention, les buts réels poursuivis par cette intervention, le déploiement offensif de l'URSS dans le monde, les réactions en France des diverses for-

ces politiques, la nécessité de s'unir pour faire reculer les dangers de guerre. Voici l'extrait qui porte plus spécialement sur la position adoptée par le PCF.

(...) « On aurait pu s'attendre, devant le caractère évident de l'invasion soviétique, à ce que les dirigeants du PCF, sans aller jusqu'à une condamnation, émettent des réserves. Il n'en a rien été.

Pourquoi ? Cette position des dirigeants du PCF s'inscrit dans la logique des positions

internationales de ces derniers mois et années. Sur les questions essentielles de l'analyse de la situation mondiale, ils ont soutenu les conceptions et initiatives de l'URSS.

Le 23e congrès du PCF, outre l'appréciation de « bilan globalement positif », présente l'URSS comme « force de payx », appartenant aux « forces de libération sociale, nationale et humaine ».

Dans la plupart des cas, ces dernières années, les dirigeants du PCF ont apporté leur soutien à l'hégémo-

nisme et l'expansionnisme soviétique :

- Soutien à l'intervention soviéto-cubaine en Angola ;

- Soutien à l'invasion vietnamienne au Cambodge

- Silence complice sur le développement du potentiel militaire soviétique.

Certes, il y a deux exceptions, la Tchécoslovaquie et l'Erythrée. Mais il faut y regarder de plus près.

En ce qui concerne la Tchécoslovaquie, s'il y a eu, en 1968, condamnation de l'intervention soviétique, la « normalisation » a été, dans les faits, acceptée. Jamais les dirigeants du PCF n'ont exigé ni agi pour le retrait des forces soviétiques de Tchécoslovaquie.

Quant à l'Erythrée, on

peut chercher vainement dans l'Humanité les informations faisant état des crimes commis par les troupes d'agression soviétiques et cubaines. Aucune action n'a été entreprise pour le retrait dans troupes d'agression.

La position des dirigeants du PCF sur l'Afghanistan ne peut donc surprendre. Mais elle marque un resserrement de leurs liens avec l'URSS. (...)

(...) « En ce qui concerne l'intervention en Afghanistan, les dirigeants prennent mot pour mot les différents arguments de Brejnev et la justifient au nom de l'« internationalisme prolétarien », du soutien à la lutte du peuple afghan contre le féodalisme.

Mais par qui Amin a-t-il été renversé ? Par un soulèvement populaire ? Non, par les blindés russes, véritable armée d'occupation. Ce sont les masses qui font l'histoire, pas les blindés et autres Mig.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes exclut toute conception d'exportation de la révolution.

Comment assimiler les masses afghanes en lutte contre les régimes successivement installés à Kaboul depuis deux ans, avec l'aide massive de l'URSS, à des féodaux ? Comment identifier les centaines de milliers de réfugiés afghans à des féodaux ?

De telles affirmations visent à faire passer pour réactionnaires, obscurantistes et alliés de l'impérialisme américain, tous les peuples, toutes les forces qui s'opposent aux interventions impérialistes soviétiques dans le tiers monde. C'est la même conception quand la propagande de Moscou présente la lutte de libération du peuple d'Erythrée comme une lutte de « bandits sécessionnistes, armés et financés par les féodaux arabes », comme un « complot de régimes réactionnaires arabes ».

(...) « Un autre argument des dirigeants du PCF consiste à justifier l'intervention soviétique en Afghanistan en la comparant à l'envoi des brigades internationales en Espagne en 1936. De quoi s'agissait-il à l'époque ? De faire face à une intervention armée des fascistes italiens et allemands soutenant la rébellion de Franco contre le gouvernement du Front populaire.

Comment oser comparer la mobilisation et la lutte du peuple espagnol et des peuples d'Europe contre la ré-

bellion franquiste au coup d'État de Kaboul ? Où sont donc les masses populaires afghanes, sinon justement dans la résistance patriotique à l'occupation soviétique ? »

(...) « Nombreux sont les militants et sympathisants du PCF qui récusent les explications et justifications de Marchais. Tout comme beaucoup d'autres partis qui ont condamné fermement l'invasion, en Italie, en Espagne, en Roumanie, en Yougoslavie.

Parler de formidable campagne anticommuniste, comme le fait Marchais, ne répond en rien à leurs questions sur la réalité de l'Union soviétique d'aujourd'hui.

Nous nous adressons à ces militants fidèles à la lutte menée autrefois par le PCF contre les agressions hitlériennes puis contre l'occupant nazi, fidèles au respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour lesquels les communistes ont si souvent combattu. Nous les invitons à opposer ensemble le front le plus large à la montée de la troisième guerre mondiale impérialiste.

(...) « L'unité d'action (...) contre le gouvernement Giscard-Barre, contre l'exploitation et pour la libération de la classe ouvrière et du peuple de France est indissociable du soutien aux peuples du tiers monde qui se battent pour leur libération, de la lutte contre l'impérialisme et l'hégémonisme. Ensemble, agissons contre l'agression de l'Afghanistan, pour défendre la paix mondiale. (...) »

Le meeting organisé par les marxistes-léninistes a rencontré un succès qui marque un pas supplémentaire dans la mobilisation en France contre les dangers de guerre. Faits significatifs, dans la salle des militants du PCF, de l'UEC et de nombreux militants CGT s'étaient déplacés, attendant d'autres explications que celles fournies par leur parti et par la direction de la CGT.

A la fin du meeting une communication grave était faite. En effet la veille une intervention policière était effectuée à l'imprimerie qui tire la plus grande part du matériel de propagande pour le Parti Communiste Révolutionnaire.

Ce meeting marque malgré les attaques nombreuses et de diverses sources contre les marxistes-léninistes, qu'ils poursuivent avec succès leur combat pour la révolution et contre les risques de guerre.

«Le Tiers-Monde : un même avenir»

Une représentante du Parti du Prolétariat d'Iran

Ensuite, ce fut le tour d'une représentante du Parti du prolétariat d'Iran, créée en décembre 1979, qui a notamment déclaré :

(...) Après la victoire de la Révolution en Iran avec tout l'aspect anti-impérialiste et antisuperpuissances qu'elle revêtait, la rivalité des deux grands a été accentuée à tel point que le danger de conflits militaires entre les deux menaçait la région.

Dans la conjoncture actuelle, l'impérialisme américain qui n'a jamais cessé de tramer des complots contre l'indépendance des pays, se montre comme un défen-

seur de la lutte du peuple afghan et condamne l'agression militaire soviétique. En réalité, il joue le rôle d'un cambrioleur qui doit faire face à un autre plus habile que lui. Ce qui compte pour les USA n'est pas de soutenir le peuple afghan, mais d'essayer d'en tirer profits dans cette situation. Comme l'impérialisme russe qui tenta de profiter de la lutte du peuple iranien contre l'impérialisme américain, et de remplacer les USA en Iran, les dirigeants de Washington aussi essaient de s'infiltrer dans le mouvement actuel en Afghanistan contre les tsars de Kremlin.

Mais, là, un facteur déterminant joue : la conscience des peuples et des nations opprimées d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Les grandes victoires de ces peuples au cours des longues guerres de libération nationale et révolutionnaire et leur transformation en une force politique joue de plus en plus un rôle déterminant dans l'avenir de l'humanité. (...) Ce qu'on appelle aujourd'hui le tiers-monde n'est autre que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine qui au point de vue historique ont un même avenir et malgré la diversité de leur structure économique et sociale, ils

constituent les pays en voie de développement. Il existe des pays du tiers-monde qui sont encore dominés par l'impérialisme et en particulier par les deux superpuissances, tels que l'Afghanistan, l'Erythrée, le Pakistan, et des pays qui ont pu arracher leur indépendance et luttent pour consolider leur indépendance économique.

Et, l'Iran dirigé par la petite bourgeoisie révolutionnaire avec à sa tête l'ayatollah Khomeiny fait aussi partie des pays qui contribuent à une lutte radicale contre les deux superpuissances américaine et soviétique ».

L'Espagne rompt ses relations avec le Guatemala

Le gouvernement espagnol a décidé de rompre les relations diplomatiques avec le Guatemala, suite à l'assaut donné par les forces de l'ordre de ce pays contre l'ambassade espagnole, occupée par une trentaine de paysans guatémaltèques, assaut qui a fait 39 victimes. Les paysans qui occupaient l'ambassade, étaient venus pour protester contre la répression et obtenir des informations sur des membres de leurs familles disparus.

L'ambassadeur espagnol a qualifié l'intervention de « brutale » et « insensée ». Selon lui, la police est « responsable de la tournure qu'ont pris les événements (...) Les revendications des paysans étaient raisonnables et de peu de portée. Ils réclamaient la présence d'un représentant de la Croix Rouge et des journalistes. Ils demandaient d'être conduits à l'université de San-Carlos ».

Le gouvernement espagnol

a sévèrement condamné l'attitude du gouvernement du Guatemala, il réclame une enquête et que des sanctions soient prises contre ceux qui ont donné l'ordre de prendre d'assaut l'ambassade. Tous les paysans qui occupaient l'ambassade ont été tués ainsi que plusieurs membres du personnel de l'ambassade, dans l'incendie qui a suivi l'assaut.

Il faut rappeler que le gouvernement du Guatemala est

l'un des plus sanguinaires d'Amérique. Il y a 2 ans, 150 paysans, hommes, femmes et enfants ont été massacrés par l'armée au cours d'une manifestation où ils réclamaient simplement un peu de terre pour travailler.

Chaque jour, 5 personnes sont assassinées pour des motifs politiques par l'extrême-droite liée au gouvernement.

Chômage

ASSEDIC Paris

- 600 employés pour un million de dossiers
- 12 000 dossiers « en souffrance »
- Le personnel, en grève, demande des effectifs

Douze mille dossiers de chômeurs sont actuellement « en souffrance » dans les bureaux des ASSEDIC de Paris. Cela veut dire, pour des milliers de chômeurs, qu'ils ne reçoivent pas leurs allocations depuis deux mois. Pour la direction, c'est là un « problème passager ». Un cynisme effrayant, quand on imagine concrètement ce que signifient deux mois sans ressources ou presque ! Voilà un des premiers résultats de la mise en place de la réforme de l'ANPE et de l'indemnisation du chômage.

Désormais, une partie des opérations réalisées par l'ANPE jusqu'à la fin de l'année dernier sont passées aux ASSEDIC. Mais d'une façon brutale, et sans que le personnel soit renforcé en conséquence. Quand on ajoute au problème des effectifs réduits, celui de l'absence de formation à des

techniques et à des lois nouvelles sur l'indemnisation. Il n'y a pas de mystère. C'est pourquoi, à bout de ressource, les 600 employés des 13 caisses ASSEDIC de Paris se sont mis en grève vendredi 1er février. Ils demandent une embauche supplémentaire. La direction refuse, en arguant que d'ici quelque temps, ce personnel supplémentaire sera inutile, puisqu'il suffirait de prendre encore un peu son mal en patience pour que l'engorgement des bureaux et des ordinateurs soit résorbé. Pour elle, il faudrait 6 mois pour former les nouveaux employés, et à cette date, tout sera rose. Pour les employés, cette affirmation est loin d'être évidente. D'une part, parce que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, d'autre part parce que les programmes informatiques sont mal



adaptés à la gestion de ces dossiers, et que les données nouvelles sont encore mal connues du personnel.

Les grévistes se réunissent lundi pour envisager la suite du mouvement.

« Prenez contact avec le service social »

La nouvelle indemnisation du chômage, c'est aussi, en « fin de droits », ce type de lettre reçue par un chômeur parisien. Elle vient de la Direction départementale du travail et de l'emploi. Comme toute solution, on propose à tous ces chômeurs d'aller demander la charité à tel ou tel service social, en leur souhaitant de surcroît de ne pas se faire radier de la liste des demandeurs d'emploi. On ne leur précise pas que, dans un an, cette inscription ne leur garantira même pas la couverture sociale.

«...J'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte de l'examen de votre situation individuelle au regard des allocations d'aide publique aux travailleurs privés d'emploi que, à la date du 1^{er} octobre 1979, vous êtes :

— bénéficiaire de ces aides, depuis plus de x jours. Vous ne pourrez donc percevoir aucune des prestations prévues par le nou-

veau régime d'aide aux travailleurs sans emploi tel qu'il a été déterminé par la loi n° 79-32 du 16 janvier 1979.

Le dernier versement de l'ancienne allocation d'aide publique dont vous bénéficiez encore jusqu'au 31 décembre 1979 sera effectué vers le 14 janvier 1980.

Votre cas a été soumis à la Commission départementale constituée en application de l'article 15 de la loi du 16 janvier 1979 lors de sa réunion du 17 décembre 1979 ; cette Commission n'a pas envisagé pour vous d'orientation particulière. Vous pouvez toutefois prendre contact avec le service social de la Caisse primaire centrale d'assurance maladie.

Il vous appartient de continuer à vous présenter régulièrement à l'Agence locale pour l'emploi de votre résidence pour rechercher un emploi et éviter d'être radié(e) de la liste des demandeurs d'emploi.

Toulouse

Manifestation le 8 février, après une agression raciste contre un étudiant mauritanien

Le jeudi 24 janvier, vers 20 h 30, Amadou Cissé, étudiant mauritanien résidant à Toulouse, était victime d'une brutale agression. Il sortait du foyer CIS, où sont organisées différentes activités culturelles, quand il remarqua un groupe de trois individus devant le bar *Le Bouffon*. Ces individus l'interpellaient, l'insultent, le traitent de « sale nègre » et le menacent, en se dirigeant vers lui.

A plusieurs reprises, Amadou retourne au foyer, pour demander la protection d'animateurs présents. A chaque tentative de sortie, les mêmes insultes, les mêmes menaces. Puis les coups. Frappé violemment par les trois membres du groupe, il tombe et perd connaissance, la figure en sang. La police, appelée entre temps, ne montre guère d'empressement à rattraper les agresseurs, qui ne sont pourtant pas loin, puisqu'ils sont tout simplement retournés au café. Finalement, un seul d'entre-eux est embarqué, mais, il ne semble guère inquiet de ce qui risque de lui arriver. Des allu-

sions sont mêmes faites à un inspecteur de la famille.

Au commissariat, Amadou demande qu'on l'emmène à l'hôpital, car, il n'a reçu pour l'instant que les premiers soins d'un médecin. On tente de l'en dissuader, en lui expliquant qu'il risque ainsi de perdre ses examens et donc ses chances de rester en France. Il insiste, car il souffre partout, ses lèvres sont déchirées, il a plusieurs dents cassées.

Il exprime son intention de déposer plainte. Là encore, on lui signifie que ce n'est pas le moment, qu'on ne reçoit pas les plaintes à ces heures-là. Les policiers refusent toujours de l'emmener à l'hôpital et finissent par appeler un taxi, qu'Amadou paiera de sa poche.

A l'hôpital, on lui passe des radios, on lui enlève plusieurs dents. Il souffre d'un traumatisme crânien, d'un traumatisme des maxillaires, d'une fracture du sternum. Quand, le lendemain, après le passage du médecin chargé d'établir le certificat médical, il s'apprête à sortir de l'hôpital, il

constate que ce certificat passe sous silence un certain nombre de traumatismes pourtant constatés lors de l'examen. Il insistera en vain pour qu'on les mentionne.

Aujourd'hui, Amadou n'est pas rétabli, au contraire. Il ne peut pratiquement pas manger et a donc considérablement maigri, il souffre en divers endroits, sans savoir exactement ce qu'il a. Bien évidemment, il ne se sent pas en sécurité, et on le comprend, quand on pense aux exactions racistes qui se multiplient ces derniers jours à la faveur d'une campagne insidieuse contre les travailleurs immigrés.

Une première riposte à cette agression raciste est prévue vendredi prochain 8 février, place Jeanne d'Arc, à 17 h 30, à l'initiative de l'Association des Stagiaires et Etudiants Mauritaniens, et d'une quinzaine d'organisations, pour faire échec à cette campagne.

Corresp. TOULOUSE

Il avait seize ans, il s'appelait Abdelkader

Un flic l'a abattu d'une balle dans la tête

Samedi matin, à 0 h 50, dans les rues de Valenton, des flics circulant à bord d'une R 12 du commissariat de Villeneuve-St-Georges, interpellent le conducteur d'une 2 CV. Celui-ci Abdelkader Ghrib, 16 ans et demi, ne s'arrête pas. La voiture est volée. Cinq-cents mètres plus loin, il saute de la voiture et se dirige en courant vers les bâtiments d'une cité HLM. Les policiers arrivent, suivis de deux motards venus en renfort. Un des motards s'arrête devant l'entrée du bâtiment numéro 9 et y pénètre en courant. Quelques instants après, les habitants entendent un coup de feu. Abdelkader Ghrib est mort, tué d'une balle tirée dans la tempe.

Le communiqué de la police urbaine de Créteil déclare : « Selon les déclarations du policier, il a découvert dans une semi-obscure le fuyard acculé dans une descente de cave. Le jeune homme aurait alors fait face avec une arme blanche au fonctionnaire de police. Celui-ci, l'arme à la main, aurait, selon ses déclarations, reculé vivement de quelques marches et serait tombé sur le dos, provoquant le départ du coup de feu ». Version

policière classique dans de tels cas. Aucun témoin ne pourra le contredire... Et pourtant, bien des choses sont troublantes dans cette version. La balle qui a tué Abdelkader est allée se loger à 1,10 mètres dans le mur, ce qui semble indiquer qu'il s'était accroupi pour se protéger. En tout cas, si le flic était tombé comme il l'indique, elle serait allée se loger au plafond. Si Abdelkader lui faisait face comment expliquer alors que la balle soit venue se loger dans la tempe droite ?

Quant à « l'arme blanche » dont il est question, il s'agissait d'un petit cou-

teau d'électricien, de dix centimètres environ, recourbé et dont le bout était cassé.

Une enquête de l'inspection générale des services a été ouverte (la police des polices). L'expérience a montré que ce n'est pas de là qu'il fallait attendre la vérité. On ne saura sans doute jamais si Abdelkader a été purement et simplement exécuté. En tout cas, c'est ce que beaucoup pensent. Il avait encore toute une vie devant lui...

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 - Compte No 668 J
CCP No 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

L'opinion publique française et internationale manifeste dans sa grande majorité une véhémence et légitime indignation à l'égard des agissements des dirigeants du Kremlin. La dégradation doublée d'assignation à résidence de Sakharov venant après l'invasion de l'Afghanistan en fait les accusés numéro 1 d'un procès en violation cynique des droits de l'homme.

Brejev dispose malgré tout d'avocats.

Ainsi, Marchais réclame l'annulation du procès pour vice de forme, faisant valoir que certains, parmi les juges, sont loin d'être au-dessus de tout soupçon. On lui objectera à bon droit que la réalité du crime ne dépend pas de la qualité des juges qui en font l'instruction.

Cela dit, Marchais n'a pas tort lorsqu'il récuse en bloc Carter, Giscard et même Mitterrand comme défenseurs des droits de l'homme. Les exemples abondent où les uns et les autres les ont piétinés sans scrupule. Carter est le plus indécent qui depuis son accession à la présidence, s'est taillé un costume sur mesure de champion des droits de l'homme. Remarquable par son amnésie et ses indignations sélectives, il tente — mais c'est une gageure — d'offrir une image aimable et vertueuse du sanguinaire oncle Sam.

De son côté Marchais est-il vraiment crédible lorsqu'il proclame à l'envie que la cause des droits de l'homme est « l'âme de son combat ». Certes, il nous assure qu'il aurait sans hésiter fait ses valises si l'exil intérieur de Sakharov était survenu au cours de son voyage à Moscou. Dont acte. Mais le sort de 17 millions d'Afghans soumis à l'occupation étrangère ne lui pose aucun problème pour aller à Moscou et applaudir bruyamment ce forfait.

Faut-il donc que les mots aient perdu leur signification pour que les uns et les autres s'envoient respectivement à la figure ces droits « inaliénables et sacrés » de l'homme après en avoir retourné le sens accusateur, comme on retourne un gant ?

Devant tant de confusion, on en vient à se demander quel usage honnête on peut encore faire de ce mot d'ordre issu des idéaux de la révolution bourgeoise de 1789. Quelle est donc la signification actuelle, la portée et le contenu progressiste de la défense des droits de l'homme ?



Le drame des réfugiés du Sud-Est asiatique et l'agression vietnamienne au Cambodge sont étroitement liés.

Après l'usage qu'en font Carter, Giscard ou Marchais Que reste-t-il des « droits de l'homme » ?

Par Pierre MARCEAU

Avant de constater avec amertume que décidément la défense des droits de l'homme est mise aujourd'hui à toutes les sauces, y compris les plus mauvaises, on peut s'interroger sur les circonstances qui ont permis à Carter de s'en déclarer le champion. Car enfin même si son discours ne fait guère illusion, il eût été impensable voilà 10 ans qu'un représentant de l'impérialisme US se livrât à pareille mise en scène. Les peuples martyrs d'Indochine, le peuple chilien, étaient là pour interdire une telle imposture.

L'INDECENCE DE CARTER ... ET LE MARCHÉ DE DUPES D'HELSINKI

Entre temps, une autre grande puissance est apparue entièrement dépouillée des attributs du socialisme, qui tient les droits de l'homme et les droits des peuples dans un égal mépris. Normalisant à Prague, pratiquant chez elle l'internement psychiatrique, la déportation et la plus rigoureuse censure, voilà comment est apparue l'URSS brejevienne. Encore faut-il souligner que les traitements odieux réservés à ses citoyens ne sont la plupart du temps connus qu'en ce qui concerne des intellectuels susceptibles de se faire entendre à l'Ouest. On sait les méthodes plus expéditives dès lors qu'elles visent l'ouvrier, le sans-grade, l'anonyme.

Au cours de la laborieuse négociation des accords d'Helsinki, les pays d'Europe de l'Ouest firent le forcing pour inscrire dans la charte cautionnant l'illusion de la détente, un chapitre sur les droits de l'homme, la libre circulation des idées et des personnes. Il s'agissait d'un véritable marché de dupes tant les dirigeants soviétiques ont fait peu d'efforts pour sauver même les apparences. En effet, on est obligé de constater qu'en la matière, Brejev ne s'embarrasse pas de faux-semblants. Dès lors Carter, fort de prouesses de la démocratie américaine (pensez que la presse peut s'y offrir la

tête d'un président !) pu se permettre d'utiliser le thème des droits de l'homme comme insigne pour défendre l'hégémonie US.

De violations cyniques en utilisations hypocrites, le tableau serait bien sombre si l'on s'en tenait là. En effet, l'ambiguïté du mot d'ordre ne suffit pas à le rendre impropre à l'usage des peuples, des démocrates, des anti-impérialistes.

UNE PORTEE NOUVELLE

A l'occasion de la dernière guerre mondiale, ce mot d'ordre, qui n'avait jusqu'alors qu'un contenu limité à la défense des libertés individuelles dans le cadre des Etats, a acquis une nouvelle dimension antifasciste s'étendant aux relations internationales. Depuis, les peuples opprimés du tiers monde ont enrichi la notion de droits de l'homme, débordant les seuls critères européens et occidentaux des droits et libertés individuels pour y englober les droits des nations dans le domaine politique, économique, social et culturel.

Ainsi, utilisé par les peuples et nations opprimés du tiers monde, le mot d'ordre des droits de l'homme acquiert une portée anti-impérialiste extrêmement claire. C'est le cas en Amérique latine dans la lutte contre les régimes dictatoriaux liés à l'impérialisme, US en particulier. C'est le cas pour le peuple palestinien contre le sionisme. C'était le cas hier en Iran, et c'est encore aujourd'hui le cas lorsque la conférence islamique d'Islamabad dénonce l'agression soviétique en Afghanistan comme « une violation flagrante des lois et conventions internationales, une atteinte aux droits de l'homme, une violation de la liberté des peuples ».

D'ailleurs, peut-on véritablement isoler les droits individuels des droits des peuples ?

Il est clair que les pays qui se livrent à l'agression et en dominent d'autres, que les pays qui pratiquent l'hégémonie violent également les droits de leur pro-

pre peuple. L'Allemagne hitlérienne, l'impérialisme américain n'en ont que trop fourni l'exemple. Et aujourd'hui, l'URSS social-impérialiste et le Vietnam expansionniste n'échappent pas à cette sinistre loi. En effet, sont étroitement liés le drame des réfugiés du Sud-Est asiatique et l'agression vietnamienne au Cambodge. C'est le même lien que mettent en évidence les victimes de la répression en URSS

directement soumis à l'oppression colonialiste.

ET EN FRANCE ?

Quelle peut être ici en France, la validité d'un tel mot d'ordre ?

Né en France lorsque la bourgeoisie montante avait besoin pour se développer et finalement conquérir le pouvoir de battre en brèche le despotisme féodal et

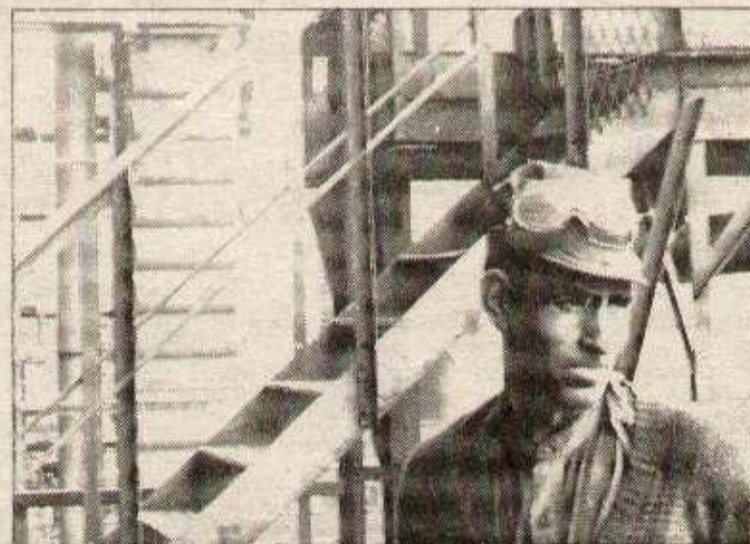
directement soumis à l'oppression colonialiste.

De ce point de vue, il est juste et même nécessaire d'utiliser le mot d'ordre des droits de l'homme pour exiger de la bourgeoisie qu'elle respecte ses propres proclamations dans ce domaine.

Pendant, la classe ouvrière ne peut pas reprendre à son compte un tel mot d'ordre pour en finir avec le capitalisme. En effet, l'universalité des droits de l'homme n'est qu'un leurre. Il est clair que dans la société capitaliste, la jouissance de ces droits est soumise aux restrictions de l'argent. Seuls peuvent en jouir pleinement ceux qui appartiennent à la classe capitaliste tandis que pour la classe ouvrière et les autres travailleurs exploités, leur usage est toujours tronqué et réduit à peu de chose. L'égalité n'existe que sur le papier. Quant à la liberté, elle est réduite pour les travailleurs à celle de se faire exploiter. Certes, on n'est plus au temps où les privilèges étaient liés aux quartiers de noblesse. Plus besoin de sang bleu pour être un privilégié aujourd'hui. Seul le compte en banque importe. Vous avouerez que pour la classe ouvrière, le progrès est mince !

D'ailleurs, le caractère flou et l'ambiguïté des interprétations possibles de la notion de droit de l'homme ressort tout à fait lorsque l'on voit comment la bourgeoisie aussi bien Giscard que ses idéologues adeptes de la « nouvelle philosophie » en ont fait un accessoire privilégié de leur lutte contre le socialisme.

C'est pourquoi loin de faire des droits de l'homme « l'arme de son combat », pour reprendre l'expression de Marchais, la classe ouvrière doit se fixer comme objectif l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. Seule la suppression des classes pourra créer les conditions d'une égalité de fait entre les hommes. Seule la disparition du système d'exploitation créera les conditions d'une authentique liberté, affranchie des pesanteurs de la nécessité qui la rend aujourd'hui si étriquée pour les travailleurs.



En France, les travailleurs immigrés sont soumis au racisme, à l'arbitraire policier et à la violence d'Etat.

quand Sakharov et d'autres protestent contre l'intervention soviétique en Afghanistan : « Une superpuissance de 260 millions d'habitants écrase d'indépendance de 17 millions d'Afghans ».

Voilà pourquoi le mot d'ordre des droits de l'homme a également pris depuis quelques années son essor dans les pays du COMECON. En URSS, avec notamment l'éclosion de « groupes de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki ». En Tchécoslovaquie où les activités de la Charte 77 se multiplient contre les interdictions professionnelles, les poursuites injustes et anti-constitutionnelles, contre un arbitraire « normalisé » installé et maintenu par la présence des chars soviétiques.

Autant d'interventions légitimes qui s'inscrivent dans le ca-

les idées religieuses de soumission à la volonté divine, le concept des droits de l'homme s'est trouvé inscrit dans les constitutions bourgeoises successives. Cependant, on peut se demander si ce respect des droits de l'homme est inscrit dans les faits.

A l'évidence, non, ou du moins avec de sérieuses bavures. Nous n'en prendrons pour exemple que le sort réservé aux travailleurs étrangers dans notre pays. Soumis au racisme, à l'arbitraire policier et à la violence d'Etat, ceux-ci n'ont d'autre droit que celui de se taire et de faire grossir par leur sueur les profits capitalistes. Il en va de même avec les restrictions de plus en plus nombreuses apportées par exemple à la liberté d'expression ou aux droits des peuples encore